

LIVRET D'INFORMATION ARDAN



Conservatoire National des Arts & métiers

ARDAN, Un projet, un stagiaire, un emploi

Actions Régionales pour le Développement
d'Activités Nouvelles

www.cnam-paca.fr

CNAM PACA
12 Place des Abattoirs
13015 MARSEILLE
Tel : 04.96.16.10.45 –

ardan.paca@cnam-paca.fr – www.cnam-paca.fr

PRESENTATION

Le dispositif ARDAN vise à faire émerger et à concrétiser des projets de nouvelles activités dans le tissu des entreprises TPE, PME, PMI et associations.

En effet, des projets d'innovation butent dans leur concrétisation, « dorment », faute de moyens humains affectés à leur mise en œuvre :

- Des dirigeants « au four et au moulin »
- Une absence ou une faiblesse d'encadrement
- Un manque de disponibilité, de compétences dans l'environnement du dirigeant
- Une prise de risque inhérente au développement d'activités nouvelles

Cofinancé par les pouvoirs publics et l'entreprise bénéficiaire de l'aide, le programme ARDAN permet à un demandeur d'emploi stagiaire de la formation professionnelle d'intégrer une entreprise pour y développer une nouvelle activité, un projet jusque-là « dormant » qu'elle souhaite structurer et rendre pérenne.

Ainsi, ARDAN articule la conduite de projets d'entreprise et l'acquisition de compétences par le biais d'un programme de formation-développement, d'une durée de six mois avec la possibilité, à l'issue de la formation, d'une certification professionnelle pour le stagiaire (le titre RNCP de niveau III « Entrepreneur de petite entreprise », délivré par le Cnam).

ARDAN est un tremplin vers l'emploi avec la perspective pour le demandeur d'emploi d'être embauché par l'entreprise à l'issue du stage : plus de 70 % des demandeurs d'emploi sont recrutés en CDI ou en CDD supérieur à 6 mois.

1- Principe

« C'est l'activité qui crée l'emploi »

« ARDAN, un dispositif gagnant-gagnant »

Du côté de l'entreprise

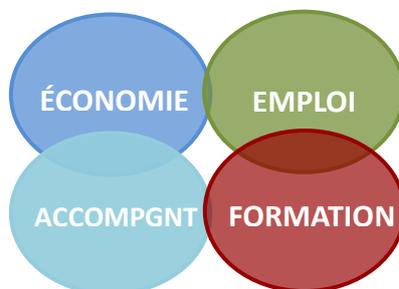
ARDAN facilite la mise en œuvre d'un projet : le dispositif permet un amorçage de la nouvelle activité ainsi qu'une mise à l'étrier plus rapide du pilote de projet. Cet accompagnement de six mois présente l'avantage majeur de développer la confiance dans le potentiel du projet et entre les acteurs ; il offre ainsi des garanties supplémentaires de concrétisation et de pérennisation du projet et de l'emploi, en accroissant les compétences entrepreneuriales dans l'entreprise.

Du côté du demandeur d'emploi

ARDAN offre la possibilité de développer des compétences de pilotage stratégique et opérationnel par la conduite d'un projet en situation réelle. C'est un puissant levier d'insertion et de sécurisation de son parcours professionnel. Il renforce l'employabilité du demandeur d'emploi par l'obtention du Titre Entrepreneur de petite entreprise (niveau III, enregistré au RNCP) délivré par le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam).

2- Objectifs

- Développement économique et structuration des TPE/PME/PMI & Associations locales
- Retour à l'emploi et développement de compétences pour un demandeur d'emploi en recherche d'activité
- Développement d'emplois induits



3- Les acteurs

Co/Financier
Conseil régional Région Sud



Opérateur de la formation et gestionnaire
Conservatoire National des Arts et Métiers

le cnam



Partenaires / promoteurs



Entreprises bénéficiaires

Demandeurs d'emplois



4- Processus

4.1 Mise en œuvre de la demande :

Montage du dossier entre l'entreprise et le promoteur local

Analyse des demandes par une commission technique
Fréquence 1 / mois



Démarrage de la mission

4.2 Montage financier :

Entreprise bénéficiaire

- Le dispositif est cofinancé par le Conseil Régional. La participation restant à charge pour l'entreprise bénéficiaire est de **5 500€ net pour les 6 mois**

Stagiaire

- Vous continuez de percevoir vos indemnités de demandeurs d'emploi (ARE, RSA, CSP, ASS).
- Vous percevrez en plus une indemnité de 460€ net mensuel.
- Si vous ne disposez plus de droits, nous vous guidons pour obtenir une indemnité auprès du Conseil Régional.

4.3 Critères d'éligibilité :

Critères d'éligibilités
Entreprise ou association

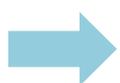
- Entreprises < 50 salariés,
- Création depuis plus d'1 an
- Financièrement saines
- Indépendantes de grands groupes

Critères d'éligibilités
Stagiaire

- Etre demandeur d'emploi en recherche d'activité
- Inscrit chez Pôle emploi
- Doit suivre la formation au Cnam

4.4 Déroulé de la mission :

Signature des contrats à l'issue des comités d'engagement



Accompagnement à la mise en œuvre du projet par un interlocuteur dédié



Formation Cnam Entrepreneur de la petite entreprise

Gestion de projet – Stratégie – Marketing –
Communication – Gestion – Management...

+

Formation Complémentaire liée au métier



5- La formation

5.1 Finalité de la formation

Au terme de la formation, le stagiaire doit être capable de conduire en toute autonomie un projet de développement et assurer une fonction structurante dans l'entreprise. Il doit avoir développé une vision à 360° de l'entreprise, de son environnement, et des enjeux liés au contexte du projet.

Au cours du cycle de formation le stagiaire va acquérir des méthodes de management de projet et de management des compétences essentielles pour la réalisation opérationnelle de son projet.

5.2 Modalités pratiques

La formation s'articule au total sur 14 journées en présentiel et 7 jours à distance. Elle est composée de sept modules de cours dispensés par le Cnam Paca, chacun de ces modules comprend 3 journées de formation : 2 journées ont lieu en présentiel au Cnam Paca (9h30 – 17h30), la troisième journée correspond à du travail personnel à réaliser chez soi ou en entreprise pour une durée estimée à 7h.

- le calendrier et le choix des modules seront déterminés au moment de la signature des conventions ARDAN, en accord avec le chef d'entreprise et le pilote de projet.
- Trois lieux de formation sont proposés en région PACA :
 - Cnam Marseille : 12 Place des Abattoirs 13450 MARSEILLE
 - Cnam Nice : 41 Bd Napoléon III 06200 NICE
 - Cnam Toulon : Maison de la région – 7 Rue Picot – 83000 Toulon

- **5.3 Programme de formation (détail en annexe)**

- **Deux modules de *gestion des processus* (2 journées en présentiel par module)** pour structurer le développement du projet

- 1. Management de projet :**

Définir les objectifs liés à mon projet et construire un plan d'action pour les atteindre

- 2. Management des compétences :**

Construire un plan d'amélioration de compétences utiles à mon projet

- **Cinq modules de *repères disciplinaires* (2 journées par module)**

à choisir parmi 10 autour des questions essentielles du développement d'activité :

- 3. Stratégie d'entreprise :**

Pourquoi et comment l'analyse stratégique peut servir mon projet ?

- 4. Marketing communication :**

Comment mieux mettre en valeur et communiquer sur les atouts de mon projet, de mon produit, de mon entreprise ?

- 5. Commercial :**

Comment vendre ?

6. Management de proximité :

Comment rendre efficace mon management au quotidien ?

7. Gestion :

Comment mieux positionner mon projet dans l'entreprise par l'approche budgétaire ?

8. Développement personnel – communication interpersonnelles :

Ai-je conscience de mes qualités et motivations pour développer mon projet ?

9. Droit du travail :

Comment satisfaire mes besoins RH dans le respect de la législation du travail ?

10. Intelligence économique :

Comment s'approprier maîtriser et traiter l'information ?

11. Webmarketing :

Comment faire du web un outil de valorisation de mon produit, de mon service, de mon entreprise ?

12. Innovation :

Comment initier dans mon entreprise une démarche d'innovation ?

- **Un suivi personnalisé par un expert projet (promoteur)** qui s'engage à accompagner le pilote de projet dans la réalisation opérationnelle de sa mission. Il valide le travail réalisé dans le cadre de la méthodologie AGIR enseignée lors des modules *Gestion des processus*, il mesure l'avancement du projet et il lève d'éventuels points de blocage sur l'application de la méthode.

- **Un volet Formation Complémentaire accompagnement au métier** qui comprend un chèque-formation de 1500 € TTC destiné à l'achat de formations spécifiques ou d'une expertise technique (tutorat ou consulting) durant le projet. L'objectif est de permettre au pilote de projet de renforcer ses compétences spécifiques au bénéfice de la mission, en complément de la formation transversale délivrée par le Cnam. Ce budget de formation complémentaire doit être mobilisé avant la fin du contrat de stage.

5.4 Le Titre Entrepreneur de Petite(s) Entreprise(s)



L'obtention de ce Titre nécessite :

- la validation écrite et orale de chacun des 7 modules (les 2 modules obligatoires + 5 au choix dans le catalogue mis à votre disposition).
- la validation écrite (par votre expert-projet) et orale (en soutenance) du rapport méthodologique issu de l'outil AGIR mis à jour tout au long des 6 mois.

La soutenance a lieu après le stage et à la fin de la formation au Cnam. Face au jury vous disposerez de 10 à 15 minutes pour soutenir le pilotage du projet en vous appuyant sur une présentation PowerPoint, suivies d'un échange. L'objectif sera de montrer l'acquisition des compétences entrepreneuriales (cf référentiel).

Le stagiaire dispose d'un an à compter de la date de démarrage du stage pour valider son parcours dans le cadre du Titre Entrepreneur de Petite(e) Entreprise(s).

Ce Titre de niveau III inscrit au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles) est une certification nationale du CNAM pouvant être valorisée dans d'autres parcours diplômants, pour une valeur de 60 ECTS (crédits européens) sur la filière Economie-Gestion notamment.

6/ LE STATUT DE STAGIAIRE

6.1/ Statut et rémunération du stagiaire

Durant la formation, le stagiaire ARDAN a le statut de stagiaire de la formation professionnelle continue (SFP) dans le cadre du livre IX du Code du Travail. N'étant pas lié par un contrat de travail, il n'est pas inscrit aux effectifs de l'entreprise.

Toutefois il est soumis aux dispositions du Code du travail, d'hygiène et de sécurité et du règlement intérieur de l'entreprise.

En tant que stagiaire, il ne peut effectuer d'heures supplémentaires.

Stagiaire ressortissant du Pôle Emploi

Si le stagiaire relève de l'assurance chômage, il bénéficie de l'allocation d'Aide au Retour à l'Emploi et à la Formation (AREF) sous réserve que le stage ARDAN s'inscrive dans le projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) défini avec le Pôle Emploi.

Le montant de son AREF et la durée de prise en charge lui sont notifiés par le Pôle Emploi.

Stagiaire ressortissant de l'aide du conseil régional

Si le stagiaire ne perçoit pas d'allocations du régime d'assurance chômage, le Conseil Régional Sud peut lui assurer une rémunération selon le régime public en vigueur.

Si le stagiaire est de nationalité étrangère, et en fonction de sa nationalité, de sa situation ou de la nature de son titre de séjour, il peut accéder au statut de stagiaire de la formation professionnelle continue sous réserve de remplir les conditions requises. Le montant de sa rémunération dépend de sa situation à l'entrée en stage.

+

Indemnités complémentaires 460€

Dans le cadre d'un stage ARDAN, quel que soit le régime dont dépend le stagiaire ARDAN, à sa rémunération s'ajoutent des indemnités complémentaires d'un montant mensuel de 460 €.

Le paiement des indemnités complémentaires est assuré par l'organisme de versement du conseil régional.

Les paiements de l'ASP sont assurés, chaque fin de mois, selon l'état de présence renseigné par le CNAM-PACA via une feuille de présence qui lui sera remise par le chef d'entreprise.

6.2/ La protection sociale

Si le stagiaire ARDAN est *indemnisé par le Pôle Emploi* : il conserve la protection sociale dont il bénéficie en tant que demandeur d'emploi indemnisé.

S'il est *indemnisé par le Conseil Régional* : en qualité de stagiaire de la formation professionnelle, il est obligatoirement affilié à un régime de sécurité sociale.

En cas d'arrêt maladie, l'indemnité journalière versée est calculée sur la base de la rémunération journalière Stagiaire de la Formation Professionnelle uniquement.

En cas d'accident du travail, le stagiaire bénéficie, quel que soit le régime dont il dépend, des prestations en nature ou en espèces dans les mêmes conditions que les salariés.

Les déclarations d'arrêt maladie ou d'accident du travail sont à effectuer auprès de l'organisme de formation qui doit être prévenu dans les 48 heures.

6.3/ Présence au stage

L'assiduité à la formation dans les dates définies par le contrat de stage ARDAN est une condition impérative que le stagiaire doit respecter. La rémunération est versée sur la base de cette présence effective.

La rémunération est versée intégralement, sans retenue lorsque le stagiaire ARDAN s'absente pour les motifs suivants : mariage (4 jours), congé de naissance (3 jours), décès d'un conjoint ou d'un enfant (2 jours), mariage d'un enfant (1 jour), décès du père ou de la mère du stagiaire (1 jour), congé de paternité (11 jours).

Toutes les autres absences font l'objet de retenues sur la rémunération. Chaque jour d'absence est décompté pour 1/30ème de la rémunération mensuelle, indemnités y compris. L'absence du lundi ou du vendredi entraîne un abattement de 3/30ème. L'absence du vendredi au lundi inclus entraîne un abattement de 4/30ème.

En cas de courte interruption du stage, la rémunération, indemnités y compris, peut être maintenues dans la limite de 15 jours. Cette interruption de stage doit résulter de la fermeture temporaire de l'organisme de formation et se situer à l'intérieur d'un même stage, sous réserve de l'accord du chef d'entreprise.

6.4/ Frais de déplacement

L'entreprise prend en charge l'ensemble des frais inhérents au pilotage opérationnel du projet.

Concernant les frais de déplacements liés à la formation au Cnam, la prise en charge relève du stagiaire est soumise à négociation avec le chef d'entreprise.

En cas de déplacement pour la formation complémentaire, le chéquier formation ne peut être utilisé que pour les frais pédagogiques et non pour le transport ou l'hébergement.

Documents et Annexes



Contenu de la formation
Demande de formation complémentaire & Attestation de
présence
Adresse des centres de formation - Horaires

Management de projet

Comment piloter mon projet ?

Objectifs :

- Passer d'une offre de mission à un projet partagé, structuré et piloté
- Formaliser de manière opérationnelle le périmètre précis du projet, ses objectifs à 6 mois
- Incarner une posture entrepreneuriale au travers de différentes compétences permettant d'analyser, anticiper planifier, décider et prioriser leurs actions.

Livrables :

- Une vision globale et stratégique des actions prioritaires et des résultats à produire durant les 6 mois du dispositif ARDAN

Les +

- Cette formation permet d'appréhender la gestion de projet d'un point de vue pratique

GRH Management de compétences

Comment améliorer les compétences utiles à mon projet ?

Objectifs :

- Rendre concrète la mission du pilote de projet, du point de vue des activités et tâches à réaliser
- Permettre au pilote de projet d'identifier les compétences requises pour réaliser la mission qui lui a été confiée
- Analyser les besoins de formation pour optimiser son projet
- S'approprier la méthode « Agir Compétences »
- Prendre conscience de la dimension humaine dans l'entreprise et se positionner comme personne ne ressource RH dans l'entreprise

Livrables :

- Une fiche de poste détaillée du pilote indiquant les compétences associées à chaque mission ou tâche
- Un plan de développement des compétences du pilote de projet

Les +

- La définition des compétences d'un emploi/d'une mission
- L'auto-évaluation du stagiaire par rapport à la progression en termes de compétences entre le début et la fin de son projet.

Stratégie d'entreprise

Pourquoi et comment l'analyse stratégique peut servir mon projet ?

Objectifs :

- Acquérir les bases de la stratégie d'entreprise
- Acquérir une méthode d'analyse et de diagnostic stratégique
- Comprendre l'utilité de la rédaction d'un plan stratégique
- Savoir utiliser des outils pour rendre opérationnelle l'ensemble de la démarche stratégique
- Prendre conscience que chacun à son niveau peut intervenir dans la stratégie de l'entreprise.

Livrables :

- Analyse de la situation de l'entreprise : stratégie actuelle, situation interne et externe
- Propositions de solutions (ébauche de plan stratégique) à travers des outils de diagnostic stratégique (5 forces de Porter, Business Model Canvas...).

Les +

- Cette formation permet d'apporter une analyse interne et externe de la situation de l'entreprise sur ses marchés.
- Elle permet de réaliser une ébauche de la vision stratégique à court terme.

Marketing Communication

Comment mieux mettre en valeur et communiquer sur les atouts de mon projet, de mon produit, de mon entreprise ?

Objectifs :

- Acquérir des connaissances de base en marketing stratégique et opérationnel
- Créer le lien entre l'approche marketing et les applications commerciales
- Comprendre la dimension « communication » dans un contexte d'entreprise.
- Les clients cibles.
- L'offre de l'entreprise et les principales caractéristiques du Marketing Mix (produits-Services ; prix ; distribution ; communication),
- Les actions marketing et de communication à mettre en œuvre pour faire progresser l'entreprise.

Livrables :

- Une présentation de type PowerPoint présentant la mise en application des notions vues lors de la 1ère journée du module, comprenant :
- Les faits marquants du marché de l'entreprise et sa situation (chiffres-clés),

Les +

- Cette formation permet de gagner en compétitivité et se différencier de la concurrence
- La réalisation d'une étude de marché, d'une analyse de la concurrence et le choix des outils de communication adaptés.

Commercial

Comment organiser et développer mes ventes ?

Objectifs :

- Apprendre à construire son plan d'action commerciale.
- Organiser le suivi de l'information et des contacts commerciaux.
- Maîtriser les techniques de la prise de rendez-vous et de l'entretien de vente.
- Découvrir les apports des outils informatiques au service du commercial.

Livrables :

- Le plan d'action commerciale de l'entreprise

Les +

- Cette formation permet de construire son plan d'action commercial pour passer d'un chiffre d'affaires prévisionnel à un chiffre d'affaires réalisé et de développer sa technique de vente au téléphone et en face à face.

Management de proximité

Comment rendre mon management efficace au quotidien ?

Objectifs :

Cette formation permet au participant d'appréhender son rôle de manager dans le cadre d'un management de proximité dans lequel la dimension humaine est prépondérante et d'en maîtriser les principaux outils.

- Comprendre ce qu'est un manager de proximité et endosser ce rôle
- Acquérir ou développer les bases du management des hommes
- Apprendre à gérer les priorités
- Maîtriser les outils de management
- Répondre à vos questions et vos attentes

Livrables :

- Le pilote devra identifier ses besoins managériaux spécifiques et déterminer un plan d'action pour permettre le transfert des connaissances en milieu professionnel.
- Selon les besoins et le contexte de travail dans l'entreprise, ce travail pourra porter sur :
 - Gérer et motiver d'autres personnes
 - Gérer son temps et ses priorités
 - Préparer et animer une réunion
 - Se connaître
 -

Les +

- Une approche du management qui met au cœur l'humain et sa valeur ajoutée.

Gestion

Comment positionner le projet dans la dimension économique de l'entreprise ?

Objectifs :

- Comprendre la dimension financière d'un projet et ses impacts sur le fonctionnement économique de l'entreprise,
- Comprendre la nécessité de budgéter un projet pour avoir une meilleure vision de la performance,
- Acquérir une méthode d'analyse et d'élaboration budgétaire et savoir maîtriser sa mise en œuvre,
- Savoir repérer et gérer les ressources matérielles, immatérielles et financières à mobiliser dans le cadre d'un projet,
- Savoir mettre ces éléments en lien avec la comptabilité générale de l'entreprise en vue de prendre les bonnes décisions nécessaires à la réussite d'un projet.

Livrables :

Lors de la formation, le pilote devra élaborer un document en lien avec l'entreprise. Selon les besoins et la pertinence de la situation de l'entreprise, ce peut-être :

- Analyse de la rentabilité (par le biais des SIG, CAF),
- Analyse d'un équilibre financier (par le biais du bilan)
- Construction d'un budget prévisionnel
- Elaboration du SWOT
-

Les +

- Cette formation permet de s'approprier les données financières de l'entreprise, d'être capable de lire les documents financiers et d'aider à une prise de décisions éclairées.

Développement personnel et Communication Interpersonnelle

Ai-je conscience de mes qualités et motivations pour développer mon projet ?

Objectifs :

Le module vise à s'approprier les compétences en développement personnel et communication interpersonnelle qui permettent de prendre conscience de ses ressources, se poser les bonnes questions et envisager de façon constructive la réalisation de ses objectifs.

Ainsi, il permet de :

- Mieux se connaître pour s'apprécier et pour établir des relations efficaces et constructives avec ses interlocuteurs,
- Savoir se positionner selon les personnes et les situations et adapter son comportement.

Livrables :

- Le pilote devra formaliser un document faisant appel aux connaissances transmises, par exemple :
- Définition du niveau d'adéquation entre les préférences de fonctionnement du pilote et les exigences de son poste de travail.
- Analyse de situations d'interaction interpersonnelles et des axes d'amélioration.

- Définition d'un plan de développement individuel.

Les +

- Cette formation permet de s'approprier un modèle de connaissance de soi et de l'appliquer aux situations personnelles et professionnelles rencontrées.
- Une occasion de consolider son intégration au sein d'une équipe nouvelle grâce à l'identification d'axes d'améliorations à mettre en œuvre pour développer une meilleure collaboration.
- Une réflexion structurée sur la bonne utilisation de son potentiel et de son énergie au travail.

Droit du Travail

Comment satisfaire mes besoins RH dans le respect de la législation du travail ?

Objectifs :

- Maîtriser les étapes de la gestion quotidienne des ressources humaines, en conformité avec la loi
- Connaître les obligations réglementaires et les risques associés en cas de non-respect
- Connaître les sources d'information et outils incontournables

Livrables :

- Lors de la formation, le pilote devra élaborer un document en lien avec l'entreprise. Selon les besoins et la pertinence de la situation de

l'entreprise, ce peut-être :

- Livret d'accueil
- Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels ou salariés

Les +

- Cette formation permet de s'approprier les incontournables des domaines de la Gestion des Ressources Humaines en relation avec le cadre juridique.
- L'élaboration d'un livrable très concret permet d'ancrer ces notions et de structurer l'entreprise dans le domaine des ressources humaines.

Intelligence économique

Comment trouver et utiliser les informations utiles à mon projet ?

Objectifs :

- Mettre en place une veille réglementaire, juridique, concurrentielle, environnementale, commerciale
- Définir les moyens de communication interne pour diffuser l'information
- Evaluer la vulnérabilité de l'entreprise (perte de données, vandalisme, sabotage, environnement...).

Livrables :

Une présentation orale comprenant :

- L'analyse PESTEL de l'entreprise
- La description d'un axe de veille stratégique
- Un recensement des sources d'informations de l'entreprise
- Un rapport d'étonnement
- Un tableau des compétences de l'entreprise
- Un tableau des vulnérabilités
- Un exercice de communication de crise

Les +

- Cette formation permet de mettre en place un processus de collecte et d'analyse de l'information en entreprise

Webmarketing

Comment faire du web un outil de valorisation de mon produit, de mon service, de mon entreprise ?

Objectifs :

- Comprendre le vocabulaire et les usages en cours du web
- Adapter sa stratégie marketing au web
- Identifier et évaluer les impacts de cet usage dans l'organisation et auprès des clients
- Définir et animer son site internet
- Développer sa présence en ligne
- Utiliser les réseaux sociaux
- Définir un plan d'action

Livrables :

- Définir un plan d'action webmarketing, les outils prioritairement à mettre en place dans l'entreprise

Les +

- Cette formation permet d'avoir une vision d'ensemble de tous les outils permettant de mettre en place une stratégie de webmarketing

Innovation

Comment initier dans mon entreprise une démarche d'innovation

Objectifs :

- Sensibiliser à la notion de nouveauté, aux modes de raisonnements conduisant à la conception (ou la révision) d'un projet innovant,
- Connaitre les étapes critiques d'un projet innovant,
- Comprendre l'importance de la culture et de l'état d'esprit à avoir dans l'entreprise porteuse du projet,
- Comprendre l'importance du discours et des investissements de la direction pour soutenir l'engagement du personnel dans la mise au point et les essais de nouvelles activités (incertitude liée à la nouveauté)
- Savoir identifier les partenaires clés à associer au projet

Livrables :

- Rédaction d'une note de synthèse (3/4 p. ou power point) du travail d'appropriation induit par l'application des données issues du J1 en relation avec le projet conduit

Les +

- Cette formation permet d'appréhender l'innovation dans son ensemble en permettant de faire le point sur la faisabilité.

FORMATION COMPLÉMENTAIRE CHEQUIER FORMATION

Le budget disponible au titre de cette formation complémentaire et de 1 500€ **TTC**.

Cette formation spécifique doit être en lien avec la mission et peut être mobilisée :

- Pour une prestation d'accompagnement métier auprès d'un formateur indépendant
- Auprès d'un organisme ayant un numéro de déclaration d'activité.

Pour faire valider la prestation vous devez faire parvenir en amont auprès de votre correspondant Cnam un devis ou une convention avec les éléments suivants :

- Le devis ou la convention doit être rédigé au nom du **Cnam PACA** – 12 Place des Abattoirs – 13015 MARSEILLE.
- Le nom du stagiaire, la date, le lieu et la durée de la formation doivent apparaître.
- Montant (attention 1 500€ **TTC max**) en cas de dépassement vous devez faire établir deux devis si l'entreprise souhaite participer au supplément.
- Programme de formation.

Cette formation complémentaire doit être réalisée durant la période de stage pour servir au projet. Au-delà des dates prévues au contrat de stage cette enveloppe ne pourra plus être demandée.

ATTESTATION DE PRESENCE

Nous vous adresserons une demande d'attestation de présence une semaine avant la fin de chaque mois afin de déclencher le versement des indemnités de stage.

Cette demande sera adressée sur votre boîte mail, elle devra être complétée, signée et tamponnée par votre responsable en entreprise.

ADRESSES & HORAIRES

Centre de Marseille



Contact

Tél : [04 96 16 10 35](tel:0496161035)

Email : ardan.paca@cnam-paca.fr

Adresse

12, Place des Abattoirs
13015 Marseille

Horaires

Du lundi au vendredi :
09h30 – 17h30

Infos pratiques

Parking sécurisé gratuit, Wifi gratuit,
Restauration à proximité
Ligne 2 métro vers Bougainville, Ligne de
bus RTM (70) arrêt « Les Abattoirs » accès
handicapé matérialisé

Centre de Nice



Contact

Tél : [04 93 71 49 99](tel:0493714999)

Email : ardan.paca@cnam-paca.fr

Adresse

41, Boulevard de Napoléon III
06206 Nice Cedex 3

Horaires

Du lundi au vendredi
09h30 – 17h30

Infos pratiques

Wifi gratuit, Restauration à
proximité



Contact

Tél : [en cours](#)

Email : ardan.paca@cnam-paca.fr

Adresse

Maison de la Région
7 rue Picot – 83000 Toulon

Horaires 09h30 – 17h30

Infos pratiques